



- [L'OFDT](#)
- [Actualités et presse](#)
- [Produits et addictions](#)
- [Populations et contextes](#)
- [Régions et territoires](#)
- [Europe et international](#)
- [Publications de l'OFDT](#)
- [Enquêtes et dispositifs](#)
- [Statistiques et infographie](#)
- [Aide aux acteurs](#)

Enquête sur la santé et les substances en prison (ESSPRI)

En 2023, l'OFDT va réaliser le premier exercice de l'Enquête sur la santé et les substances en prison (enquête ESSPRI), qui vise à mieux connaître les conditions de vie et la santé des personnes détenues. L'étude est réalisée par l'OFDT, qui en assure la coordination, au sein de l'unité DATA, et bénéficie d'un financement du Fonds addiction.

Contexte

La santé des personnes placées sous main de justice (PPSMJ), et en particulier les personnes détenues, est reconnue comme prioritaire par plusieurs stratégies et plans gouvernementaux (Stratégie Santé des PPSMJ de 2017, Stratégie nationale santé 2018-2022, Plan national de mobilisation contre les addictions). En outre, l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA, agence de l'Union européenne), a initié à partir de 2013, un projet d'enquête spécifique en milieu pénitentiaire (European questionnaire on drug use among people living in prison - EQDP).

Objectifs

L'enquête ESSPRI a pour objectif de fournir des données de prévalence récentes concernant l'usage de substances psychoactives par les personnes détenues en France. Les données de cette enquête permettront de proposer des comparaisons entre les résultats de cette enquête et les données de santé et d'usages en population générale française et européenne.

Les partenaires institutionnels et scientifiques de l'enquête sont le Ministère de la Justice

(direction de l'administration pénitentiaire), le Ministère de la Santé (direction générale de la santé, direction générale de l'offre de soin), l'Inserm, la Drees et l'Ined.

Méthodologie

L'enquête consiste à interroger, dans une salle d'activité de l'établissement, des personnes détenues tirées au sort par la Direction de l'administration pénitentiaire. La passation des questionnaires auto-administrés anonyme s'effectue sur tablette numérique.

Le questionnaire comprend une centaine de questions regroupées selon quatre thématiques : situation personnelle et caractéristiques sociodémographiques ; conditions de vie en détention ; santé générale (physique et psychique) ; usage de substances psychoactives licites et illicites.

Première vague (2023)

Après des pilotes réalisés en établissement pour peine en 2021 et en maison d'arrêt en 2022, la première vague de l'enquête aura lieu au premier semestre 2023. Au moins 1000 personnes détenues participeront à cette enquête.

Les premiers résultats de l'enquête ESSPRI paraîtront en 2023. Ils seront publiés, notamment, sur le site de l'OFDT.